



Nancy, le 2/4/2017.

Compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2017 - Activités 2016 -

L'assemblée générale 2017 de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye s'est déroulée le 1^{er} avril 2017 à l'amphithéâtre de l'Aquarium de Nancy.

Vingt et une personnes adhérentes à l'association et à jour de leur cotisation participaient à cette assemblée générale.



Vue d'ensemble de l'amphithéâtre le jour de l'assemblée avec au premier plan Mr Garcia, maire de Laxou.

Maxime de notre assemblée générale :

“Pour réussir sa vie, un homme doit faire un enfant, écrire un livre et planter un arbre.”



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Compay SEGUNDO – chanteur cubain



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour de cette assemblée générale était le suivant :

- Présentation du **rapport moral**,
 - Par JF Petit, président de l'association,
- Présentation du **rapport d'activités**
 - Par P Lecomte, secrétaire de l'association,
- Présentation du **rapport financier**,
 - Par J Metzger, trésorier de l'association,
- Votes,
- Présentation de la carte « **Evadez-vous en forêt de Haye** »,
 - Par J Mangel, membre du Bureau,

Pour information : nous avons profité de cette assemblée générale pour proposer à la suite de celle-ci :

-Une projection du film « **Quand les tiques attaquent** » ;
http://www.dailymotion.com/video/x28xrty_la-maladie-de-lyme-quand-les-tiques-attaquent_news
et une présentation-débat réalisée par Mme **Sandrine CAPIZZI-BANAS**, Maître de Conférences en parasitologie à l'Université de Lorraine.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

2. RAPPORT MORAL

Par JF Petit, président de l'association

Un des rares lieux où l'Homme peut se ressourcer actuellement, est bien entendu la FORÊT, la forêt tranquille, la forêt havre de paix et en ces temps perturbés, nous aimerions vraiment que la Forêt de Haye soit classée en tant que « forêt de protection ». Niveau de classification qui, rappelons-le, est le niveau de protection le plus élevé pour une forêt.

Petit retour en arrière :

Mr Sartelet, vice Président à l'environnement du grand Nancy,

Mr Potier, Député et

Mr Raynald Rigolot, Président de FLORE 54,

ont porté le lourd dossier de la forêt de protection sur le bureau de l'actuel Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll. Celui-ci s'empessa de nous expliquer que la procédure serait rapide. Mais 30 mois plus tard, rien, le néant.

Des bribes d'explications, un besoin de surfaces pour élargir l'A31, puis un aller et retour au conseil d'Etat pour valider la possibilité aux archéologues de fouiller le sol ; il fallait un décret et sur ce point il y a eu consensus avec tous les acteurs.

Mais là en plein mois de février 2017, un nouveau décret de loi faisant fi de la protection des forêts puisqu'il est question d'extraire des matières minérales du sous-sol !

Nous le disons haut et fort "**touche pas à ma forêt**".

Les lobbies sont partout, même dans nos forêts péri-urbaines car on ne veut pas exploiter que le bois issu de celle-ci, mais on veut aussi ce qu'il y a sous cette magnifique forêt.

Nous œuvrons aux côtés de FLORE 54 et de notre fédération (la fédération des Amis des Forêts) pour que ce décret ne voit pas le jour !

La forêt de Haye comme toutes les Forêts périurbaines subit un sort difficile à assumer ; celui d'interface entre le monde moderne (la ville, la pollution, le stress, etc...) et le monde apaisé, secret et mystérieux pour nos contemporains.

Mais à y regarder de plus près, seul compte le résultat financier avec parfois des méthodes critiquables. (exemple : grumes par centaines en bord de route) L'ONF gérant ce bien doit rendre des comptes à l'ETAT, mais l'ONF ne peut rien contre la disparition de toutes les entreprises qui utilisaient le hêtre de qualité et le valorisaient fort bien en faisant ainsi vivre des centaines de familles.

Aujourd'hui, avec les travailleurs qui viennent de l'Europe de l'Est pour l'exploitation forestière, la forêt subit les dégâts d'une mécanisation outrancière et elle portera pendant de longues années les stigmates d'un travail ne respectant pas les règles d'usage.

Je citerai pêle-mêle :

-les déchets laissés par les bûcherons sur les coupes,

-le tassement des sols (lié au débardage par tous les temps),

-l'impossible valorisation des bois hormis en plaquettes pour le chauffage collectif ou pire pour faire de l'électricité verte ce dont nous ne voulons pas.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Et plus largement nous déplorons le manque de volonté de l'ETAT et de l'Europe pour favoriser les plantations, comme ce fut le cas après-guerre et jusqu'aux années 2000 par le biais du FFN.

Je reprends ici une phrase choc de REFOREST'ACTION (association) "faute de plantations suffisantes, la taille de la forêt française pourrait diminuer d'ici 20 ans"

Deux chiffres clés pour étayer ces propos : 70 millions d'arbres plantés en 2013 en France dont 64% de pins maritime pour reconstituer l'après tempête KLAUS de 2009. De leurs côtés, nos voisins européens plantent à des niveaux beaucoup plus importants : (exemple : Dans le même temps l'Allemagne a planté 300 millions d'arbres et la POLOGNE 1 milliard),

Pour clore ce chapitre les plantations annuelles françaises ont chuté de 50% par rapport aux années 1990. Je ne veux pas clore ce rapport moral sans parler du réchauffement climatique qui menace à terme la forêt de Haye, les arbres subissent des stress hydriques à chaque sécheresse 2003, 2006, 2016 et finissent par être affaiblis. (Exemples : dans les Pays de Loire les chênes meurent sur pieds, dans les Hautes Alpes ce sont les pins sylvestre qui sont remplacés par les chênes.)

Des structures travaillent sur le sujet comme l'INRA de Champenoux, mais il va falloir passer à l'action avec peut-être la plantation d'essences qui seront plus adaptées au futur climat Lorrain.

Malgré tous ces éléments plutôt défavorables à la forêt de Haye en particulier, le conseil d'administration qui fait un travail remarquable sur tous les plans, œuvre pour que le massif forestier de Haye :

1°) ne perde plus un hectare de forêt,

2°) soit le plus accueillant possible pour le public (rappel 2 M de visiteurs/an) et

3°) soit la vraie prise de conscience écologique de nos contemporains grâce notamment à notre plus gros investissement temps pour 2016-2017 : la réalisation d'une CARTE DE LA FORET DE HAYE.

Merci pour votre attention.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

3.RAPPORT D'ACTIVITES

Par P Lecomte, secrétaire de l'association

A.Evolution du bureau en 2016 :

- Joëlle METZGER trésorier (lors de l'AG 2016)
- Sylvie CUNIN membre du bureau,
- Patrick SIBILLE membre du bureau.

Au 1er avril, le bureau compte 7 personnes (qui ont une activité professionnelle).

B.Introduction :

En 2016, l'association a poursuivi la veille de 3 dossiers récurrents :

- l'A31 bis,
- le passage de la forêt de Haye en forêt de protection,
- la réalisation de la carte des points remarquables de la forêt de Haye, ainsi que sur son subventionnement.

C.Liste des activités majeures pour l'année 2016 :

- Onze réunions du bureau réalisées en 2016 (env. 1 réunion par mois) mensuelle Echanges avec JF Husson (sénateur de Meurthe et Moselle) sur l'A31b principalement et la forêt de protection (7 janvier 2016);
- Préparation et réalisation de notre AG au 4 avril 2017;
- Sortie déchets aux abords de la route reliant Clairlieu à Maron (le 21 mai) ;
- Echanges avec JP Couteau (maire de Villey St Etienne) sur le financement de notre carte (le 7 juin)
- Participation de l'association au FESTIVAL SAUVAGE (le 24 août), rencontres du Public, faire connaître l'association,
- Echanges avec Mr Gouery de l'OT de Toul (le 9 septembre) sur la mise en œuvre d'une boucle « cyclotouristique » en forêt de Haye à partir de la piste cyclable provenant de Villey St Etienne et aboutissant en FDH à hauteur de la zone d'activités.
- Rencontre du public et vente d'adhésions chez Lor N Bio à TOUL (le 4 juin)
- Marche associative du 2 juillet 2016 (environs de Bonnefontaine) ;
- Participation jardin de ville, jardin de vie, à Jarville, (les 24 et 25 septembre 2016);
- Marche associative du samedi 19 novembre 2016 à la cité d'Afrique.
- Sortie déchets le 15 octobre de 10 h 13 h,
- Rendez-vous avec Mr Pernodet de l'ONF : échanges sur la forêt de Haye, sur la mise en œuvre d'une boucle pour les cyclotouristes interne à la FDH et en prolongement de la piste cyclable venant de Villey St Etienne et débouchant sur la zone d'activités sur le front ouest;
- Participation au forum inter associatif (novembre 2016) : une personne formée à la réalisation des demandes de subventions,
- Pour finir, nous avons réalisé de nombreux dossiers de demandes de subventions vers les instances suivantes :
 - LEADER (programme de développement rural – fonds européens);
 - Le syndicat mixte de la zone de loisirs de la forêt de Haye,
 - Conseil départemental,
 - CUGN,
 - Terres de Lorraines.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

D. Nouveau logo :

Créé par Baptiste, étudiant en 3e année des Beaux-arts à Nancy,



Baptiste est parti de la feuille de l'arbre le plus présent en forêt de Haye : le hêtre.

Il l'a stylisée au maximum et a remplacé la partie basse de la feuille (grisé) par un bouclier, qui représente la "sauvegarde" de la forêt.

Déclinaisons possibles :



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

E. Changement du nom de l'association

Nouveau nom :

Association de sauvegarde et de promotion du massif forestier de Haye

a évolué en :

Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Connotation plus « Grand Public »



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Le grand public comprend plus vite de quoi il s'agit,
Nom simplifié, plus court et plus « vendeur » déclinaison courte en « ASP forêt de Haye »

F.Changement de l'adresse du siège social

La nouvelle adresse proposée est le 62 rue Français, 54000 NANCY.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

4. RAPPORT FINANCIER

Par J Metzger, trésorier de l'association.

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2016.

Compte de résultats 2016

PRODUITS					
Cotisations			1112,00	+65% par rapport à 2015	
Produits financiers			26,07		
		TOTAL DES PRODUITS			1138,07
CHARGES					
Location salle		30,00			
Outils de communication		882,98			
Frais postaux		100,80			
Cotisations		86,00			
Frais bancaires		35,70			
		TOTAL DES CHARGES			1135,48

Situation de trésorerie

Solde Banque Postale au 01/01/2016		245,42			
Solde Livret A Banque Postale au 01/01/2016		749,50			
Produits 2016		1138,07			
Charges 2016		1135,48			
Solde Banque Postale au 31/12/2016		312,74			
Solde Livret A au 31/12/2016		684,77			
TOTAUX		2132,99	2132,99		

Valorisation du personnel bénévole : 3900 €

soit 260h = 10 X 8 pers X 2h réunions + 100h récupération d'informations au taux horaire de 15 €.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Votre association a clôturé le 31 décembre 2016 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue par la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par moi-même, trésorière de l'association, et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat 2016
- La situation de trésorerie au 31 décembre 2016
- La valorisation des contributions du personnel bénévole

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote, les résolutions habituelles à l'approbation des comptes.

Nous vous rappelons que les comptes peuvent être consultés librement au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Concernant le compte de résultat :

- Les principales et presque uniques sources de revenus en 2016 sont les cotisations de nos membres, à remarquer qu'elles sont en augmentation de 65% par rapport à 2015
- Ce qui nous a permis d'investir dans la création de notre site internet, la création d'un nouveau logo et autres supports de communication
- On peut remarquer que les dépenses et rentrées d'argent sont équilibrées à 2€ près

Concernant la situation de trésorerie

- elle est saine et présente un solde positif de 997.51 € au 31/12/2016

A noter également la valorisation de notre personnel bénévole qui se monte à 3900 €, et comme vous pouvez le constater, une association telle que la nôtre ne pourrait exister sans eux.

Evolutions prévues en 2017 : nous sommes en attente de subventions qui nous permettront de financer en majeure partie la réalisation de notre carte des points remarquables.

Dernier point : nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation de 15 € pour l'année 2018.



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

4.VOTES

Lors de cette assemblée générale, nous avons procédé aux votes suivants :

<i>Vote</i>	<i>Nombres de votes «Abstention »</i>	<i>Nombres de votes «Contre »</i>	<i>Nombres de votes « pour »</i>
<i>Pour le rapport moral</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Pour le rapport d'activités</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Pour le rapport financier</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Pour le changement de logo</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Pour le changement du nom de l'association</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Pour le changement d'adresse du siège social</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21</i>



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

5. Présentation de la carte de la forêt de Haye « Evadez-vous en Forêt de Haye »

Les supports correspondants à la situation de la carte au 1^{er} avril 2017 ne peuvent être ajoutés à ce compte-rendu du fait de leur poids (11Mo).

Ils sont disponibles auprès de l'association. Merci



Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

6. ANNEXES

Photos de l'assemblée générale :

